
6.

POUR DES FINANCES SAINES

Le constat :

La nature de la dépense compte autant que son volume. Pour mieux dépenser, il faut se doter de bons outils de gestion et éviter les acquisitions ou réalisations irréflechies. Ce n'est pas le cas actuellement à Etréchy où l'on constate des choix surprenants. D'un côté, les services communaux manquent de moyens, ce qui nuit à la qualité du service rendu et aux conditions de travail du personnel. De l'autre, on s'autorise des «largesses» avec des réalisations coûteuses telles que les serres ou l'espace Jean Monnet. Ces équipements, ne serait-ce que par leur dimension, ont une vocation plus large que le strict cadre communal et auraient pu être financés par la communauté de communes.

Nos propositions :

La rigueur et la transparence seront notre ligne de conduite en matière de gestion. Ce sont les conditions indispensables pour la mise en œuvre d'un projet ambitieux mais réaliste. Dans ce domaine nous nous attacherons à préserver des finances saines en optimisant la dépense (il ne s'agit pas de dépenser plus, mais de dépenser mieux !). Pour y parvenir notre action visera à :

- **Rechercher activement les financements extérieurs** (subventions). C'est là un travail difficile mais essentiel qui permet de ménager les finances de la commune.
- **Doter la commune d'outils de gestion et de contrôle performants**, par exemple en mettant en place une comptabilité analytique par service. Il s'agit ici de mieux cerner la réalité, la nature et l'évolution de la dépense pour être en capacité d'apporter les correctifs nécessaires.
- **Etablir une véritable programmation pluriannuelle des investissements.** On ne peut plus se satisfaire du tâtonnement auquel on assiste actuellement avec des dépenses inscrites sur un exercice et reportées d'exercice en exercice en fonction des aléas des réalisations. Le recours aux autorisations de programme et le vote du budget en année civile permettront de remédier à cette situation avec aussi une meilleure transparence budgétaire.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Inciter à la mutualisation des moyens pour les équipements et les services** qui peuvent être partagés dans le cadre communautaire.
- **Etablir un diagnostic énergétique pour les bâtiments communaux** de manière à diminuer les consommations.
- **Optimiser la commande publique et le suivi des travaux confiés à des prestataires.** Il faut que le coût final d'une opération soit le plus proche possible du coût initialement prévu. Les dérives auxquelles nous avons assistés lors de la restructuration de l'espace Jean Monnet ne sont pas acceptables. La commune ne doit pas faire les frais d'une prévision et d'un suivi approximatifs.
- **Renégocier la dette lorsque les taux et la conjoncture le permettent.**
- **S'impliquer dans l'accueil d'entreprises nouvelles,** petites et moyennes sur une zone d'activité repensée et cohérente.

Sur ces bases, nous nous engageons à **maîtriser la pression fiscale** pesant sur les ménages. La stabilité des taux ne fait pas d'Etréchy un paradis fiscal contrairement à ce que voudrait faire croire la propagande municipale. L'impôt local dépend certes du taux mais surtout des bases (valeurs locatives) auxquelles il s'applique. Or il se trouve que ces valeurs sont particulièrement élevées à Etréchy (beaucoup plus élevées que dans toutes les communes du canton). La conséquence est que les taxes d'habitations ou foncières sont moins «douloureuses» à Auvers, Chamarande, ou Lardy par exemple qu'elles ne le sont à Etréchy !

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !
